

# Echos de MONTENDRE



**Cadre de vie : 2 étoiles et 1 fleur**  
**Bientôt le recensement**  
**Habitat : le permis de louer**  
**Rétrospective 2025**

# édito



Patrick Giraudeau  
Maire  
de Montendre

Mes chers concitoyens,

Le bulletin municipal de fin d'année est habituellement un moment privilégié pour mesurer le travail accompli au service de notre commune. À quelques mois du prochain scrutin municipal, la réglementation nous invite à la plus grande sobriété. Je souhaite néanmoins saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui, au quotidien, œuvrent à la réussite des projets initiés parfois depuis plusieurs années.

Les travaux de l'église, la réfection de la place ou encore la rénovation du bâtiment de la place de la Paix comptent parmi les réalisations visibles. Mais derrière chaque chantier, il y a un patient et long travail : préparation des dossiers, recherche de financements, communication autour des travaux, arrêtés de circulation, suivi des marchés publics, réunions de chantier... Autant de tâches menées avec rigueur par nos agents municipaux. La première fleur obtenue cette année leur revient entièrement : elle récompense un investissement remarquable, nourri de passion, de compétence et d'un sens aigu du service public.

Les services municipaux regroupent une grande diversité de métiers et de missions. Du repas servi à la cantine, du ménage des salles communales à l'entretien de la voirie et des bâtiments, du nettoyage des rues au suivi de l'état civil, du fonctionnement de la piscine municipale, du soutien à la vie associative aux actions en faveur de la jeunesse ou de la solidarité, chaque agent contribue à faire fonctionner notre commune avec professionnalisme et réactivité. Beaucoup de leurs interventions restent discrètes, parfois imprévues, mais toujours empreintes d'un profond dévouement.

Il y a quelques semaines, nous avons perdu l'un de ces agents engagés : Philippe Martinaud. Jour après jour, il a donné le meilleur de lui-même, fier de servir l'intérêt général. Sa disparition a laissé un grand vide au sein des équipes. Je souhaite ici lui rendre un hommage sincère.

En cette période de fêtes, je veux également remercier chaleureusement celles et ceux qui, à travers leurs actions solidaires, rendent la vie plus douce aux plus fragiles : la Banque alimentaire, les Restos du Cœur ou la Maison Pop' qui crée du lien, co-construit et accompagne projets culturels et animations. Et plus largement, je veux saluer l'ensemble des associations qui, par leur dynamisme, leur créativité et leur engagement, animent notre cité tout au long de l'année. Elles sont un pilier essentiel de la convivialité, de la solidarité et du vivre-ensemble.

À toutes et tous, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Puissent-elles vous offrir chaleur et réconfort, dans un monde tourmenté qui nous bouscule ou nous inquiète. Prenons soin les uns des autres.

# Recensement de la population 2026

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Le recensement de la population : utile, facile et sûr.

À Montendre, Chardes et Vallet, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

Il permet à l'Insee de recueillir des données essentielles, confidentielles, qui déterminent notamment le financement de la commune. Pour garantir le bon déroulement de la collecte, Véronique Richer a été nommée coordonnateur communal et encadrera les 7 agents recenseurs chargés de visiter les foyers.

### Des chiffres pour construire demain

Le recensement est un acte civique obligatoire et bénéfique à tous. Les données recueillies permettent de réaliser les projets locaux et d'établir la population officielle de chaque commune, ainsi que des informations sur l'âge, la profession, les transports ou les conditions de logement.

### Utile pour vous

Localement, ces données servent à prévoir les équipements publics (écoles, hôpitaux...) et à décider des transports à développer.

### Utile pour les communes et les politiques publiques

Les résultats conditionnent la participation financière de l'État, le nombre d'élus municipaux, le mode de scrutin ou encore l'implantation de services comme les pharmacies. Ils contribuent aussi à définir les politiques publiques nationales.

### Comment ça marche ?

Le recensement concerne toutes les personnes vivant en France. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les cinq ans. L'année blanche due au COVID décale celui-ci à 2026 au lieu de 2025.

### Comment répondre ?

La réponse en ligne est simple : utilisez les codes fournis. Si ce n'est pas possible, l'agent recenseur remettra les questionnaires papier et conviendra d'un rendez-vous. **Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites frauduleux.**

### Un dispositif encadré par la loi

L'Insee réalise le recensement en partenariat avec les communes. Les données, protégées et anonymisées, ne peuvent entraîner aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse servent uniquement à éviter les doublons et ne sont pas conservés. Toutes les personnes manipulant les questionnaires sont tenues au secret professionnel. L'Insee garantit le respect du RGPD et de la loi "Informatique et Libertés".



## Élections municipales 2026 : informations essentielles

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Pour participer au scrutin, les électeurs doivent être inscrits sur les listes électorales.



En France, le vote est un droit fondamental protégé par la Constitution de la Ve République du 4 octobre 1958. Il est strictement personnel, libre et secret.

- ayant récemment déménagé,
- ayant acquis la nationalité française,
- ayant recouvré leur droit de vote,
- ou atteignant 18 ans sans avoir effectué le recensement citoyen.

### Un doute ?

Vérifiez votre inscription grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale » ou rendez-vous en mairie.

### Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026 (en mairie), en ligne jusqu'au 4 février.

Ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 pour les personnes :

en revanche il est obligatoire de présenter une pièce d'identité (CNI, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire en cours de validité, etc.) pour voter.

### Première participation

Les jeunes majeurs sont automatiquement inscrits dans la commune où ils ont réalisé leur recensement.

### Déroulement du scrutin

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. Après avoir voté, chaque électeur doit procéder à l'émargement pour valider son vote.

# Vos associations, vos loisirs

## ADONF : 30 ans de musique, de partage et de projets

Depuis trois décennies, l'association ADONF fait vibrer Montendre en soutenant les musiciens, en formant les jeunes talents et en organisant des événements majeurs.

### Débuts autour d'une salle de répétition

Crée il y a 30 ans, l'association ADONF est née de l'initiative de musiciens issus de groupes locaux alors



Le plaisir de jouer en groupe grâce à la rock school

très actifs : Royal Looping, Mobil Session Team ou encore Fashion Victims. Souhaitant disposer d'un lieu pour répéter, ils sollicitent la mairie qui met à leur disposition l'ancien logement des gardiens du village de vacances, à la Taulette. C'est

ainsi qu'ADONF voit le jour, avec pour vocation première d'offrir aux musiques amplifiées un espace dédié.

### Le Free Music : une aventure devenue incontournable

En 2000, l'association se lance dans un projet dont elle ne mesure pas encore l'avenir : l'organisation du premier Free Music. D'abord installé dans le parc du château, puis dans la prairie de la salle des fêtes, le festival trouve finalement son écrin au bord du lac. Vingt-six ans plus tard, il demeure un rendez-vous majeur de la scène régionale, offrant chaque année une édition toujours aussi attendue.

### La Rock School : former et transmettre

En 2009, ADONF franchit une nouvelle étape avec la création de la Rock School. L'objectif : rendre l'apprentissage de la musique accessible à tous. La structure accueille aujourd'hui entre 180 et 200 élèves de 4 à 70 ans. Guitare, batterie, basse, clavier, chant, hip-hop, chorale... les disciplines sont variées et ouvertes à tous.

En 2012, les locaux sont entièrement rénovés et remis aux normes afin d'offrir aux musiciens des salles de répétition et un studio d'enregistrement performants.

### Un savoir-faire qui rayonne sur le territoire

Fidèle à sa volonté de démocratiser la pratique musicale,

la Rock School ADONF a essaimé au-delà de Montendre. Elle accompagne la création et le développement de structures voisines : à Saint-Aigulin avec le Kayak, à Pons, ou encore à Jonzac dans le cadre d'une convention avec l'École des Arts. ADONF partage son expertise, prête du matériel et met à disposition ses professeurs-musiciens. Des contacts sont également en cours avec le secteur de Saint-Fort-sur-Gironde et Saint-Ciers-du-Taillon pour imaginer de nouveaux projets culturels.

### Prestations techniques et accompagnement des groupes

ADONF réalise également des prestations techniques : sonorisation, accompagnement d'événements et concerts, notamment Rock en Tête ou le festival Drôles de Mômes. Ses locaux accueillent cinq groupes, qui viennent régulièrement y répéter ou enregistrer.

### Le Parallèle : une salle de concert intimiste

Depuis un peu plus d'un an, l'association s'est dotée d'un nouvel espace : Le Parallèle, salle de concert de petite capacité accolée aux studios de répétition. Une résidence d'artistes s'y tient



De belles découvertes musicales au Parallèle

chaque mois, suivie d'un concert ouvert au public. L'objectif : faire découvrir de véritables « pépites » musicales. En janvier, c'est l'artiste électro-pop GRAOW qui montera sur scène.

### Rendez-vous

ADONF participera le 27 février aux « Nuits d'ici » organisées au centre des congrès, avec une soirée mêlant théâtre (La machine à bulles) et concert. En juin, l'association prendra en charge l'ensemble de la production technique du Free Music, fidèle à son engagement historique dans cet événement phare.



Grâce aux compétences de chacun, on allonge la durée de vie des objets du quotidien

### À LA Maison Pop', le Repair Café fait vivre l'entraide

Le troisième samedi de chaque mois, la salle de réunion de LA Maison Pop' se transforme en atelier de bricolage coopératif pour le REPAIR CAFE.

Les participants sont de plus en plus nombreux, à venir chercher de l'aide pour de la couture ou de la réparation de petit électro-ménager : le champ des possibles dans le domaine des réparations est étendu grâce à la diversité des compétences des bénévoles !

Ces ateliers permettent de faire durer plutôt que de jeter et contribuent donc à la réduction de la pollution. Sur le dernier samedi matin, en novembre, 23,8kg de déchets évités !

Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir ces compétences, alors, pourquoi ne pas rejoindre le groupe de bénévoles : plus on s'entraide, plus on échange et mieux on se porte !

Besoin d'informations ? Appelez LA Maison Pop' au 05 46 70 43 67.

## FC Sud 17 : une fusion qui a transformé le football local

**Né en 2021 de la fusion entre le CS Bussac-Forêt et le FC Montendre, le FC Sud 17 est aujourd’hui un club solidement structuré et riche de plus de 300 licenciés.**

**Quatre ans après sa création, la dynamique sportive et humaine confirme pleinement les ambitions d’origine.**

### Une fusion mûrement réfléchie

La création du FC Sud 17, officialisée en juin 2021, est l’aboutissement d’un rapprochement déjà engagé depuis plusieurs années entre Bussac-Forêt et Montendre, notamment au travers d’ententes chez les jeunes. Les dirigeants des deux clubs avaient constaté que leurs équipes A, régulièrement en concurrence pour la tête du classement, faisaient preuve d’un potentiel remarquable. Mutualiser les effectifs, mais aussi les ressources humaines et matérielles, apparaissait alors comme une évidence pour franchir un palier.

Le projet, préparé pendant environ six mois, a été largement soutenu : dirigeants, licenciés et municipalités ont adhéré massivement à cette nouvelle aventure sportive commune.

### Une gouvernance unifiée et durable

Le club est aujourd’hui présidé par Frédéric Chaubénit, l’ancien président du CS Bussac-Forêt, qui a participé activement à la création du FC Sud 17. D’abord co-président avec Bérénice Fardeau, il assume désormais seul ce rôle depuis le retrait de cette dernière.

À sa naissance, le FC Sud 17 s’est appuyé sur une gouvernance paritaire entre ex-dirigeants des deux clubs fondateurs afin de consolider ses bases. Cette distinction n’a désormais plus lieu d’être : l’identité du club est unique, pleinement incarnée par l’ensemble de ses adhérents.

### Un club structuré autour de plus de 300 licenciés

Avec un peu plus de 300 licenciées et licenciés répartis en 18 équipes, le FC Sud 17 s’est rapidement affirmé comme un acteur incontournable du football local. L’esprit club est omniprésent : l’appartenance n’est plus montendraise ou bussacaise, mais bel et bien «Sud 17».

Le club ne compte actuellement aucun salarié, mais a bénéficié en 2024-25 du travail d’un apprenti BP JEPS, chargé de l’école de foot. Il a mis en place une véritable structuration pédagogique et sportive, et poursuit aujourd’hui son investissement bénévole, notamment à travers la création d’une équipe féminine jeunes (10-12 ans).

### Des résultats sportifs à la hauteur des ambitions

La fusion n’a pas tardé à porter ses fruits. L’équipe A a remporté à deux reprises la Coupe de Charente-Maritime et accédé au niveau régional. Le travail de formation commence également à se traduire chez les jeunes, avec notamment la victoire des U15 en coupe départementale en juin dernier.

La formation constitue d’ailleurs un axe majeur du club : éducation technique, accompagnement citoyen et encadrement qualifié sont au cœur du projet. La quasi-totalité des éducateurs et éducatrices sont déjà formés, et les derniers le seront prochainement.

### Des projets tournés vers l’avenir

Sur le plan sportif, l’objectif reste clair : permettre à chaque équipe de jouer au meilleur niveau possible. Le développement du football féminin constitue également une priorité à moyen terme.

Au-delà du terrain, le FC Sud 17 se veut un club engagé. Il participe régulièrement à des actions solidaires et sociétales : envoi d’équipements sportifs à Madagascar, soutien aux campagnes Octobre Rose et Movember, etc.



# Tourisme & loisirs

Un nouveau parc de loisirs au bord du lac dès l'été prochain !



De nouvelles activités de plein air ludiques pour compléter l'offre de loisirs du lac

crédit photo Natéa

Depuis l'année dernière et la mise en sommeil du parc des labyrinthes Mysterra, la commune et la communauté de communes de la Haute Saintonge ont cherché à développer des activités de loisirs sur le site du **lac Baron-Desqueyroux**. Après un appel à candidatures lancé cet été, c'est la société **Natéa**, déjà installée à Saint-Savin (33) qui a été retenue et qui projette d'ouvrir, sous une nouvelle entité, un concept de base complète dès la saison 2026.

Au menu : **accrobranche, filets dans les arbres, laser game et paintball**. L'accueil sera situé dans le bâtiment laissé vacant, et les activités se dérouleront pour partie dans l'enceinte du parc, et pour partie à l'extérieur, au bord du lac.

Pour toute information, il est possible de contacter Lucile, Chloé ou Yann au 05 57 58 40 33.



## Gros succès du Térra Aventura nocturne.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le parcours "Les Bois de Morphée" a connu une fréquentation record dès son démarrage en juillet avec 2 880 visiteurs, puis 3 122 en août, 850 en septembre et 1 048 en octobre !

Les commentaires des "terra aventuriens" sont très positifs : ils sont nombreux à venir de loin, profitant de l'aventure pour découvrir le site du lac et ses équipements.



crédit photo Johan Sitz

## MTD Wakepark : glisse et détente au lac

Ouvert au printemps dernier suite à un appel à manifestation d'intérêt, **MTD Wakepark** a rapidement trouvé sa place au lac Baron-Desqueyroux. Ce nouvel espace consacré aux sports de glisse propose une ambiance résolument "good vibes", idéale pour pratiquer le wakeboard ou profiter d'une balade en stand up paddle.

### Un téléski nautique pédagogique et écologique

Le MTD Wakepark fonctionne grâce à un système de câbles permettant de tracter les pratiquants sur l'eau. Plus pédagogique et écologique que le bateau, ce dispositif facilite l'accès à l'activité, du grand débutant au rider confirmé.

Avant de se lancer, les novices bénéficient d'un pré-coaching hors de l'eau, garantissant une progression rapide et en douceur.

Le site accueille aussi bien les sorties solo, entre ami(e)s ou en famille, pour un moment sportif et convivial au bord du lac.

### Des temps forts hebdomadaires

MTD Wakepark propose plusieurs rendez-vous phares :

- Sunset Sessions : le mercredi de 18h à 21h, un créneau

à tarif réduit partagé entre une douzaine de participants, animé par un DJ pour profiter du coucher de soleil.

- Girls on Board : jeudi après-midi (14h-16h30), créneau à tarif réduit spécialement dédié aux femmes.

### Accueil et services sur place

Un bar est accessible au public et, à partir de 2026, une offre snacking viendra compléter les services. Le parking situé au pied du park, facilite l'accès pour tous.

### Horaires d'ouverture\*

- Avril, mai et septembre : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés

- Juin à août : ouvert 6 jours sur 7, de 12h30 à 19h30

Les matins sont réservés à l'accueil des groupes.

\*Certaines modifications sont à prévoir pour la saison 2026.



## MONTENDRE DÉCROCHE SA PREMIÈRE FLEUR DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

### Une belle récompense pour un engagement collectif au service du cadre de vie

À l'issue de la visite du jury le 1er juillet et après délibération en novembre dernier, notre commune a obtenu sa 1ère fleur du label national Villes et Villages Fleuris. Une distinction qui vient saluer un travail de longue haleine mené par la collectivité et le service des espaces verts dans nos trois communes associées, pour embellir notre territoire tout en préservant ses ressources naturelles.

#### Des rues plus vertes et plus accueillantes

La commune s'attache en effet à végétaliser ses rues et ses espaces publics, en privilégiant les plantations locales, les massifs fleuris durables et les aménagements favorisant la convivialité.

Ces actions, visibles dans le cœur de ville comme dans les quartiers et les hameaux, contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer l'identité paysagère de Montendre-Chardes-Vallet.

#### Une gestion raisonnée et respectueuse de l'environnement

Le label récompense aussi la gestion durable des espaces verts : recours au paillage, plantation de variétés moins gourmandes en eau, mais aussi recours à des variétés mellifères, entretien raisonnable des massifs, tonte différenciée permettent de réduire la consommation d'eau et de proscrire l'usage de produits phytosanitaires.

Ce choix s'inscrit dans une démarche globale de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, essentielle face aux enjeux climatiques actuels.

#### Un travail d'équipe et de passion

Cette première fleur est avant tout le fruit d'un important travail collectif.

Les agents du service des espaces verts, mobilisés sur

nos trois communes associées, œuvrent tout au long de l'année pour entretenir, fleurir et valoriser notre patrimoine végétal. Leur savoir-faire, leur créativité et leur constance dans l'effort ont permis à Montendre de franchir une étape décisive dans cette démarche de labellisation.

#### Une cohérence dans la démarche de valorisation du territoire

L'obtention de cette 1ère fleur s'inscrit pleinement dans la continuité des actions engagées par la commune : adhésion au réseau Station Verte, deuxième étoile obtenue au label Villes Étoilées, et désormais reconnaissance "Ville Fleurie".

Autant de distinctions qui témoignent d'un engagement fort pour un développement harmonieux, durable et attractif de notre territoire, au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine.

#### Une fierté partagée

Cette récompense est une belle reconnaissance du travail accompli et une invitation à poursuivre nos efforts, notamment pour la végétalisation des rues en collaboration avec les commerçants et les habitants. Merci à l'ensemble des agents et des habitants qui participent, chacun à leur manière, à faire de Montendre une commune où il fait bon vivre, se promener et sépanouir.

# Gens d'ici

## Le collège Samuel Duménieu distingué pour son ouverture européenne

Le lundi 13 octobre 2025 restera une date marquante pour le collège : Céline Briaud, professeur d'Espagnol et coordinatrice Erasmus+, et M. Compagnon, principal de l'établissement, ont été accueillis au rectorat de Poitiers pour recevoir officiellement le **label national Euroscol** des mains du recteur de l'Académie. Cette distinction prestigieuse vient reconnaître plusieurs années d'engagement au service de l'ouverture européenne et internationale des élèves.

À travers ses projets Erasmus+, ses partenariats eTwinning, ses actions citoyennes et son investissement pour le développement du plurilinguisme, le collège Samuel Duménieu s'est illustré comme un établissement dynamique, innovant et tourné vers l'avenir. Le recteur a salué non seulement le travail de l'équipe

éducative, mais aussi l'implication des élèves, qui participent avec enthousiasme aux différents projets proposés.

Ce label témoigne de la volonté du collège d'offrir à chaque jeune la possibilité de s'ouvrir au monde, de découvrir d'autres cultures et de construire, dès aujourd'hui, une citoyenneté européenne active.

Fier de cette reconnaissance nationale, l'établissement entend poursuivre et renforcer ses actions, afin de permettre à tous les élèves de vivre l'Europe au quotidien et d'en devenir pleinement acteurs.



Céline Briaud, professeur d'espagnol et Stéphane Compagnon, principal du Collège Samuel Duménieu au rectorat.

## Jean-Paul Duret 36 ans au service de Montendre

Après 36 années au sein des services techniques de Montendre, Jean-Paul Duret prend une retraite bien méritée. Son métier, exercé par tous les temps, qu'il fasse chaud, froid, pluie ou gel, exigeait endurance, force et une grande disponibilité. Jean-Paul a toujours répondu présent, assurant jour après jour l'entretien et le bon fonctionnement de notre commune.

Apprécié pour son sérieux, son esprit d'équipe et sa bonne humeur, son engagement s'est notamment illustré lors de la tempête de 1999 et après la tempête Xynthia, en 2010, où il s'était porté volontaire, avec quelques collègues, pour aider la commune de Port-des-Barques lourdement touchée.

Jean-Paul entame maintenant une nouvelle étape qu'il compte consacrer à sa passion pour la pêche. La municipalité et l'ensemble de ses collègues le remercient chaleureusement pour ces années d'efforts et lui souhaitent une retraite paisible et bien remplie.



## Il nous a quittés

La commune de Montendre vient de perdre l'un de ses visages les plus familiers. Joseph-Marie Tugas, que beaucoup connaissaient sous le surnom de « Titou », s'est éteint le 16 mai à l'âge de 84 ans, après un long combat contre la maladie. Pendant plus de cinquante ans, il aura été l'un des artisans discrets mais constants de la vie locale. Né en 1940 à Toulouse dans une famille de réfugiés catalans originaire de Badalona, il arrive à Montendre en 1943, où ses parents s'installent avec leurs deux enfants. En 1962, il choisit de reprendre l'entreprise familiale de bâtiment et travaux publics, qu'il dirigera avec sérieux et détermination jusqu'à son départ à la retraite en 1997.

Toujours animé par l'envie de s'investir, Titou s'engage dans le tissu associatif dès la fin des années 1970. À la tête de l'AS Montendre durant sept années, il accompagne le club de football dans une période de progression marquante,

jusqu'au niveau Honneur régional. Par la suite, il contribue activement à la création des jumelages avec Sulz puis Onda, convaincu de l'importance des échanges et de l'ouverture aux autres.



Titou Tugas en 2014 lors du chantier du logis des La Rochefoucauld.

La passion de la pierre, acquise dans sa jeunesse, ne l'a jamais quitté. Une fois retraité, il renoue avec cet art et réalise plusieurs œuvres, dont la statue installée en 2000 dans la cour de la mairie. Il prend également part à de nombreux chantiers de préservation du patrimoine local — remparts du château, salles des gardes, maison des La Rochefoucauld — aux côtés des jeunes volontaires de Solidarités Jeunesses, transmettant avec générosité son savoir-faire.

Créateur, bâtisseur, profondément attaché au partage et à l'humain, Titou était aussi un homme de convictions fortes, fidèle à ses idéaux et à son engagement.

## La Maison des Graines : une pépinière fruitière paysanne tournée vers l'écologie

### Une jeune pépinière installée à Chardes

Arrivée à Chardes il y a trois ans, Margaux Amice a lancé il y a un an, son activité de pépinière fruitière paysanne : *La Maison des Graines*, certifiée agriculture biologique. Sur ses terres, elle élève de jeunes plants qu'elle greffe elle-même, avant de les cultiver durant 12 à 18 mois. Ils sont ensuite commercialisés en racines nues, avec plusieurs types de portegreffes permettant de s'adapter à la diversité des sols.

### Des variétés locales, anciennes et résilientes

Margaux cultive sans aucun usage de pesticides, principalement des arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers... Elle privilégie des variétés locales ou anciennes, chaque fois que c'est possible, afin de préserver un patrimoine fruitier vivant.

Consciente des enjeux climatiques, elle s'oriente également vers des variétés plus résilientes, capables de mieux supporter les aléas météorologiques et l'évolution des conditions de culture.

### Une diversité végétale au service de la biodiversité

En complément des arbres fruitiers, Margaux propose aussi :

- des petits fruits : groseilliers, mûriers, baies de goji, caseillers ;
- des arbres champêtres pour replanter des haies, indispensables au maintien de la biodiversité ;
- des plantes compagnes ;
- des saules osiers.

Dès l'hiver 2026, son offre s'élargira encore avec l'arrivée d'abricotiers, pêchers, kiwis ou amandiers.

### Un engagement profond pour l'agro-écologie

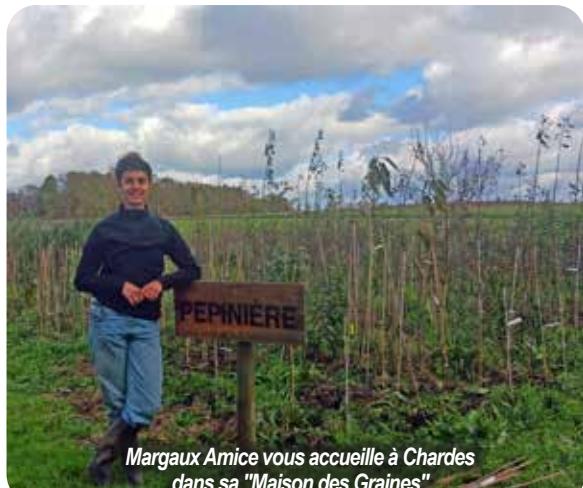
La Maison des Graines repose sur des pratiques respectueuses du vivant et des sols. Margaux défend une production agro-écologique, adaptée aux rythmes naturels, et s'adresse :

- aux particuliers souhaitant créer un verger, garnir une haie,
- ou aux professionnels ou collectivités désireux de reconstituer des haies ou d'enrichir leurs espaces naturels.

La saison de vente s'étend de décembre à mars, période idéale pour les plantations. Les pré-commandes, elles, sont ouvertes dès septembre.

### Un réseau d'entraide et une intégration locale réussie

Margaux est membre d'une association de pépiniéristes du Sud-Ouest réunissant de petites structures,



Margaux Amice vous accueille à Chardes dans sa "Maison des Graines"

souvent labellisées bio, qui partagent expériences, conseils et coups de main.

Le nom de sa pépinière, La Maison des Graines, traduit l'ambition de « faire germer des projets en lien avec la terre nourricière ».

À Chardes, Margaux et son compagnon ont été chaleureusement accueillis. Certains voisins n'hésitent pas à venir prêter main-forte lorsque c'est nécessaire. De leur côté, ils ont rapidement intégré la vie locale et associative et déjà tissé des liens amicaux et solidaires dans la commune.

Contact : La Maison des Graines 22, rue de Chez Fedon Chardes - 17130 Montendre - Tél. : 06 17 41 40 81.  
[www.lamaisondesgraines.fr](http://www.lamaisondesgraines.fr) - Mail : [lamaisondesgraines@gmail.com](mailto:lamaisondesgraines@gmail.com)

## Une nouvelle dynamique commerciale : la commune acquiert l'ancienne boulangerie

### Un investissement pour la revitalisation du centre-bourg

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-bourg, la commune a récemment fait l'acquisition de l'ancienne boulangerie Brunet, située au 1 rue du Nord. Des études ont été menées

afin d'évaluer les travaux nécessaires à l'aménagement d'un commerce au rez-de-chaussée et d'un appartement à l'étage.



L'ancienne boulangerie Brunet rue du Nord va connaître une nouvelle destinée.

Grâce à l'accompagnement du manager de commerce, la commune a pu entrer en contact avec une professionnelle souhaitant développer une activité de pâtisserie et salon de thé. L'ancienne boulangerie s'est révélée être l'emplacement idéal : la petite

cour, avec sa glycine, offrira un cadre accueillant pour les goûters et pauses gourmandes dès les beaux jours.

### Un secteur en plein renouveau

Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des actions engagées pour redynamiser le cœur de ville : réhabilitation du bâtiment de la place de la Paix, aujourd'hui fonctionnel et loué à des associations, rénovation de la placette, et prochaine végétalisation des façades de la rue du Marché.

### Un soutien concret aux porteurs de projets

Le prix d'achat et les travaux seront compensés par les loyers futurs. En proposant des locaux rénovés, conformes aux normes et accessibles à des tarifs raisonnables, la commune favorise l'installation et le maintien de commerces de proximité, essentiels à la vitalité du centre-ville. Elle peut aussi accorder des aides directes à l'installation de nouveaux commerces (renseignements manager de commerce : 06 80 40 92 39).

# 2025 en un clin d'œil

Une année à partager : douze mois se sont écoulés, rythmés par les projets, les initiatives citoyennes et les moments de convivialité qui font la vie de Montendre.

Cette année encore, la commune a pu compter sur la mobilisation de ses habitants, de ses associations et de ses partenaires pour faire avancer, ensemble, de nombreuses actions au service du territoire. Chantiers, festivités, réussites collectives et moments de partage. Autant d'instants qui rappellent qu'à Montendre, l'énergie et la solidarité demeurent au cœur de notre identité commune.



Le repas des aînés pour bien démarrer l'année



Inauguration de la 5 G



Les nuits de la Lecture ont fait étape au château



Un poulailler à l'école maternelle :  
de bien jolies rencontres



21 juin : Andronysiaque relance le feu de la St Jean



Rendez-vous incontournable, le Free Music et ses  
fabuleux concerts



Adonf et LA Maison Pop'aux commandes pour une  
fête de la musique populaire et festive



L'association les Tourn'sols est créée pour  
animer les jardins partagés



Inauguration du Bureau d'Information Touristique  
12 , place des Halles



Médailles et avancements de grade pour les  
sapeurs-pompiers volontaires le 14 juillet



La Roulotte Sucrée : le nouveau snack de la piscine

# 2025 en un clin d'œil



Brocante sous un soleil de feu à Chardes



Drôles de Mômes : une 20e édition inoubliable



Lac : le poste de secours a pris de belles couleurs



Forum des associations : l'intérêt du public toujours aussi vif.



De magnifiques œuvres exposés à Vallet pour les JDP 2025



Au château, les Andronysiens ont accueilli 120 visiteurs lors des journées du patrimoine

crédit photo Andronysiaque



L'église et sa place rénovées



Girl power : une séance de cardio-boxing vitaminée pour Octobre rose



10e salon du livre : pour le bonheur des auteurs et des lecteurs !



Les bénévoles toujours mobilisées pour la lutte contre le cancer du sein

crédit photo Junelagage Sulz



Oktoberfest : une ambiance de folie !



Foire du 11 novembre : une tradition bien ancrée



Rock en tête : des concerts engagés

crédit photo Jonathan Tassin

# Habitat & Cadre de vie

## PERMIS DE LOUER : AGIR ENSEMBLE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La commune de Montendre intensifie sa lutte contre l'habitat indigne en instaurant un nouveau dispositif pour les propriétaires, visant à garantir la dignité et la décence des logements mis en location : le **Permis de Louer**. Effectif à partir du 1er février 2026, il s'appliquera à chaque nouveau contrat de location dans le secteur OPAH (centre-ville).

### La problématique du logement à Montendre

La question du logement à Montendre est problématique à plusieurs titres :

- Paupérisation du centre-ville
- Nombreux logements vacants
- Mais une tension sur le marché locatif
- Des signalements de logements présumés indignes par les locataires qui augmentent d'année en année.

### Le "Permis de Louer"

Le "Permis de louer" est un dispositif de la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) qui dote les collectivités territoriales d'un outil pour lutter contre l'habitat indigne, en garantissant aux locataires un bien conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité.

Ce « permis de louer » permet aux communes de définir des périmètres géographiques pour lesquels la mise en location d'un bien par un bailleur est soumise à une autorisation préalable. Ce dispositif permet d'interdire la mise en location d'un bien qui porterait atteinte à la sécurité ou la salubrité des occupants.

La commune a donc décidé de mettre en place dans le périmètre de l'OPAH RU l'obligation pour tous les

propriétaires bailleurs (personnes physiques ou morales) de solliciter, avant la mise en location de leur bien, **une autorisation** auprès de la commune.

### Un double intérêt, pour le propriétaire bailleur comme pour le locataire

Le permis de louer permet en effet d'attester en amont la conformité du logement (les critères sont les mêmes que les critères de décence des logements)

et promouvoir les logements en centre-ville (les problématiques liées au logement se retrouvent principalement dans le centre-ville : image dégradée, vacance...).

**NB** : sont exclus du dispositif permis de louer :

- Les bailleurs sociaux
- Les propriétaires ayant une convention APL avec l'ANAH (qui est différente des aides aux logements versées par la CAF).



**Intérêt pour le locataire** : Sérénité de louer un logement de qualité et garantie d'un logement digne.

**Intérêt pour le propriétaire** : Sécuriser la conformité de son logement et défendre en cas de mauvaise utilisation.

**Intérêt pour la commune** : certifier la qualité des logements du centre-ville auprès de la population

**D'autres pistes** : la commune de l'Habitat des Jeunes en Nouvelle-Aquitaine comprendre et anticiper les besoins à tière de logement sur le territoire. De part auprès des entreprises locales, d'en analyse des résultats de ces questions en faveur du logement des jeunes sala

# Habitat & cadre de vie



## Rappel des aides communales dans le cadre de l'OPAH RU

Dans le cadre du programme PVD, la commune de Montendre accompagne la rénovation de logements dans le centre-ville.

Elle accorde ainsi **des aides** dans ce périmètre d'intervention de l'OPAH-RU selon les modalités suivantes :

- Une aide de 2000 € par propriétaire pour la **sortie de vacance avec la création de locatif de type T3 minimum**. Cette aide vient en complément de celle attribuée par la CDCHS et par l'ANAH ;
- Une aide de 2000 € par propriétaire pour des **travaux de ravalement de façade** ;
- Une aide de 2000 € pour la **création d'un accès à l'étage** au-dessus des commerces.

Ces aides viennent en complément, pour certaines, d'aides délivrées par l'ANAH et la communauté de communes.

**Contact :** Maison de l'Énergie à Jonzac ou Hatéis Habitat en permanence tous les mois à Montendre.

Montendre a confié à l'Union Régionale pour la Jeunesse la conduite d'une étude visant à mieux connaître les besoins actuels et futurs des jeunes de 16 à 30 ans en matière de logement. Des questionnaires ont ainsi été diffusés, d'une part auprès des jeunes de 16 à 30 ans et d'autre part auprès des jeunes de moins de 16 ans.

Cette étude permettra d'orienter les actions futures de la commune.

## Quelles démarches pour le propriétaire bailleur ?

### Autorisation préalable de mise en location :

Cette démarche concerne toutes les nouvelles locations ainsi que les relocations (changements de locataire). La décision d'autorisation est prise par la collectivité compétente en matière d'habitat. Il conviendra donc d'attendre cette décision pour mettre le bien en location.

### Le dossier se compose de :

- formulaire CERFA n°15652\*01
- dossier de diagnostic complet (DDT),
- projet de bail ou bail
- plans intérieurs
- montant du loyer ou des charges.

Les demandes d'autorisation préalables à la mise en location sont adressées par le propriétaire, auprès de la collectivité avant la conclusion du bail.



### **Comment se déroule la demande ?**

1. dépôt
2. instruction par les services de la Commune (1 mois)\*
3. contrôle
4. décision : accord (le propriétaire peut mettre en location son logement) ou sous réserve ou refus (un délai est donné au propriétaire bailleur pour réaliser les travaux et se mettre en conformité)
5. périmètre : OPAH

### **Délai d'instruction : 1 mois - Validité : 2 ans**

\* La commune se réserve le droit de procéder à une visite des logements.

### **Délai d'instruction : 1 mois - Validité : 2 ans**

\* La commune se réserve le droit de procéder à une visite des logements.



# Travaux & cadre de vie

## Former pour mieux protéger

### Des agents et élus formés aux gestes qui sauvent

Deux sessions de formation aux premiers secours (PSC – Premiers secours citoyen) ont été organisées pour les agents et élus de la commune. Animées par Florian Chaussat, pompier professionnel et formateur pour l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime, ces séances ont permis aux participants d'acquérir les réflexes essentiels pour intervenir face aux situations du quotidien : malaise, étouffement, arrêt cardiaque, incendie, accident domestique ou de la route. L'accent a également été mis sur l'importance de donner l'alerte rapidement et de connaître les numéros d'urgence.



### Des ateliers pratiques pour maîtriser les bons gestes

Très participatives, les formations ont donné l'occasion aux stagiaires de s'entraîner au massage cardiaque sur mannequins (adulte, enfant, bébé), à l'utilisation d'un défibrillateur et à la mise en position latérale de sécurité. Autant de gestes simples mais décisifs : une plus large diffusion de ces connaissances pourrait permettre de sauver jusqu'à 20 000 vies par an.

## Rénovation des ateliers municipaux

Les travaux de rénovation des ateliers municipaux débuteront en janvier. En amont, tout le mois de décembre a été consacré au déménagement du site. Les agents des services techniques ont ainsi transféré l'ensemble du matériel vers leur lieu provisoire d'activité : l'ancien marché couvert, place de la Paix.

Cette opération, à la fois délicate et longue, vise à garantir de bonnes conditions de stockage tout en maintenant le fonctionnement habituel des différents services — voirie, maçonnerie, électricité, espaces verts, entretien des bâtiments, etc. — durant toute la période des travaux, estimée à environ six mois.

## Dotation bacs poubelles

Montendre (hors Chardes et Vallet) est nouvellement dotée de bacs individuels mis en place par la Communauté de communes de la Haute-Saintonge.

Pour vous accompagner, le service Prévention et Gestion des déchets a mis en place une Foire aux questions à consulter ici : <https://www.haute-saintonge.org/Telechargements/CDCHS/Dechets/Collectes/FAQ-Dotation.pdf>.



## Les travaux de restauration du rempart du Château ont débuté

Suite à la découverte de fissures inquiétantes, la commune avait lancé ces derniers mois un marché public afin de restaurer le rempart sud du Château, conformément aux préconisations établies lors d'une expertise.

Mais fin novembre, à la veille même de l'installation du chantier par l'entreprise choisie — les Compagnons de Saint-Jacques, spécialistes de la restauration des monuments historiques — une partie du rempart s'est soudainement effondrée. Face à cet événement inattendu, la priorité des équipes a été de sécuriser la zone : récupération des pierres, démontage des éléments instables et mise en sécurité du mur.

### Un chantier élargi pour préserver le patrimoine

L'effondrement a révélé un état plus dégradé que prévu. Le marché initial a donc été révisé : au lieu des 15 mètres linéaires programmés, ce sont finalement 23 mètres de rempart qui devront être entièrement remontés et consolidés.

Les travaux reprendront après les fêtes pour une durée d'environ deux mois. Ils s'annoncent complexes et

nécessitent une grande précision afin de respecter l'authenticité du bâti ancien.

### Des techniques adaptées à un monument historique

La restauration prévoit une intervention minutieuse :

- dépose et repose des pierres,
- réfection des joints,
- remplacement des éléments détériorés.

Pour garantir la stabilité de l'ensemble, des travaux structurels seront également réalisés :

- semelle en béton armé avec micropieux,
- mur en béton banché,
- chaînage,
- installation d'un complexe drainant avec barbacanes pour l'évacuation de l'eau.

Une fois restauré, le rempart sud

retrouvera toute sa solidité et contribuera à la mise en valeur durable du site historique de Montendre..



Des travaux exceptionnels



## LA POLICE MUNICIPALE : PROCHE DE VOUS, AU SERVICE DE LA VILLE

Deux agents, des missions variées : la tranquillité et la sécurité de Montendre au quotidien.

La police municipale veille chaque jour à la qualité de vie dans notre commune. Placée sous l'autorité du maire, elle intervient partout où la vie locale se joue : rues, écoles, événements, marchés et sites naturels. Rencontre avec une équipe active et proche des habitants.

### Qui sont-ils ?

Montendre compte deux agents municipaux dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique : Christophe Socquier, chef de service 1ère classe de police municipale et Émilie Rigal, brigadier chef principal. Nommés par le maire et assermentés, ils sont agréés à la fois par le Préfet et le procureur de la République. Ils agissent dans le périmètre communal pour nous protéger et préserver notre cadre de vie.

### Leur rôle au quotidien

Les missions sont multiples : prévention, surveillance et maintien de l'ordre (manifestations, rassemblements), sûreté (prévention des vols et dégradations), sécurité routière (circulation, sortie des écoles, stationnement, zone bleue), salubrité (dépôts sauvages, obligations de débroussaillement légal, animaux

errants) et tranquillité publique (nuisances sonores). Ils sont aussi Agents de Police Judiciaire Adjoints : ils constatent les infractions et appliquent les arrêtés municipaux, sans toutefois mener les enquêtes judiciaires ni recevoir les plaintes formelles — ces démarches relèvent de la gendarmerie.

Leurs interventions tiennent compte des besoins de Montendre : protection du massif forestier, surveillance du lac (prévention des feux), sécurisation de la sortie des écoles... Les agents prennent également en charge des missions spécifiques : recensement militaire, service funéraire municipal (vente des concessions, vacations), visites de logements présumés indignes, ainsi que la régie du marché hebdomadaire.

### Événements

La foire du 11 novembre

est un événement important dans le calendrier de la police municipale : inscriptions des exposants, plan d'implantation et suivi sur place. Cette organisation exige beaucoup de rigueur (élaboration d'un dossier de sécurité), afin que la manifestation se déroule dans de bonnes conditions. Cette année, la foire a accueilli 380 exposants, sur 4 km linéaires et attiré environ 25 000 visiteurs.

La police municipale intervient aussi pour garantir l'ordre public dans des manifestations comme les marchés nocturnes ou le Free Music.

### Mobilité et équipements

Depuis 2021, la police municipale est équipée de VTT électriques, ce qui renforce sa mobilité et sa réactivité, notamment



Plaçage et régie du marché hebdomadaire

sur les sites sensibles. Nos deux agents sont également équipés d'armes de catégorie D (bâton télescopique et bombe lacrymogène) et de gilets pare-balles.

### Un travail en partenariat

Le service travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie, le centre de secours et les services municipaux pour coordonner les interventions et garantir la sécurité de tous.

### Besoin d'infos ?

Pour toute question pratique ou signalement, rapprochez-vous de la police municipale, ses agents sont là pour vous aider au quotidien :  
Tél. : 05 46 49 32 28.



Travail en collaboration avec la gendarmerie



Organisation de la foire du 11 novembre : une importante logistique...



... et un travail d'équipe inter-service et avec les élus

# Nature & environnement

## Une 2e étoile au concours des villes et villages étoilés !



## Une distinction nationale pour la qualité de la nuit

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) vient de décerner à la commune de Montendre une deuxième étoile dans le cadre de son concours « Villes et Villages étoilés ».

Ce label, unique en France et porté par une association indépendante reconnue pour son engagement environnemental, récompense les communes qui s'investissent dans la lutte contre la pollution lumineuse et l'amélioration progressive de la qualité de nos nuits.

### Un engagement de longue date

Depuis 2012, Montendre s'est engagée dans une démarche volontariste d'extinction de l'éclairage public nocturne.

Cette politique cohérente et progressive lui avait permis d'obtenir une première étoile en 2015, renouvelée en 2019.

En 2025, la commune franchit une nouvelle étape en obtenant sa deuxième étoile, témoignant de la constance et de l'efficacité de ses efforts.

### Des actions concrètes et mesurées

Cette nouvelle distinction valorise plusieurs aspects de la politique d'éclairage menée par la municipalité :

- Extinction nocturne maîtrisée, adaptée aux besoins et aux usages.
- Sobriété énergétique, grâce à des sources lumineuses moins énergivores et moins puissantes.
- Modernisation raisonnée de l'éclairage public, respectant les critères d'orientation, de puissance, de couleur et de temporalité définis par l'ANPCEN.
- Prise en compte globale des enjeux nocturnes : confort

et sécurité des habitants, santé, biodiversité, réduction des coûts économiques et énergétiques.

Ces efforts permettent non seulement de protéger l'environnement nocturne, mais aussi de réaliser des économies significatives pour la collectivité.

### Un label qui éclaire autant qu'il récompense

Au-delà de la reconnaissance qu'elle apporte, cette deuxième étoile a aussi une dimension pédagogique.

L'ANPCEN aide les communes à mieux comprendre les enjeux liés à la lumière, à analyser leurs pratiques et à continuer à progresser vers un éclairage plus sobre et plus respectueux de l'environnement.

La municipalité s'inscrit pleinement dans cette démarche. Elle poursuit son travail d'amélioration et souhaite également sensibiliser les habitants à la richesse de l'environnement nocturne autour d'animations comme la Nuit des étoiles, la découverte des chauves-souris ou autres séances d'observation dédiées à la biodiversité nocturne.

Autant de moments conviviaux pour apprendre, s'émerveiller... et mieux protéger nos nuits.

## Compostage partagé : une dynamique qui grandit

Quatre sites de compostage partagé sont désormais ouverts à Montendre : au verger derrière le centre culturel, place des Brouillauds, aux jardins partagés, et depuis novembre, place de la Paix. Ces points de proximité facilitent la valorisation des biodéchets pour tous.

À chaque ouverture, le service Prévention bio-déchets de la CDCHS a animé des ateliers pour rappeler les bonnes pratiques et remettre des bioseaux aux habitants. Les retours sont très positifs : les sites du centre-ville affichent des apports propres et bien triés. Une qualité de tri remarquable ! Le retournement, qui consiste à aérer la matière en la transférant vers le bac de maturation, révèle une petite faune précieuse : insectes, larves, araignées ou champignons. Ils participent eux aussi à la fabrication du compost et doivent

être préservés.

Face à la participation croissante, la commune étudie déjà de nouveaux emplacements. Les habitants sont enthousiastes, ravis de pouvoir composter localement.



Un grand merci au service Prévention bio-déchets et aux référents bénévoles, dont l'implication permet à ces sites de fonctionner si efficacement.

## Maîtriser la population féline : une action responsable à Montendre

### Un engagement communal pour le bien-être animal

En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis, la Commune de Montendre lance une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants présents sur son territoire.

L'objectif : maîtriser la population féline tout en garantissant le bien-être des animaux et la tranquillité des habitants.

### Une action menée avec des partenaires locaux

La police municipale coordonne la capture des chats errants, réalisée avec le soutien de l'association Larmes de Chats, spécialisée dans le trappage des félins en divagation.

Les opérations de stérilisation et d'identification sont ensuite assurées par la clinique vétérinaire de Montendre, qui prend en charge les animaux avant leur relâcher sur leur lieu de capture.

Grâce au soutien de la Fondation 30 Millions d'Amis, 50 % des frais de stérilisation et de puçage sont financés, les chats étant identifiés au nom de la Fondation.

### Pourquoi stériliser ? Une solution efficace et éthique

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en quatre ans.

La stérilisation est reconnue comme

la seule méthode efficace pour stabiliser durablement les populations, contrairement à l'euthanasie ou au déplacement qui n'enrayent pas la prolifération. Elle permet également :

- de réduire les nuisances sonores et les marquages urinaires ;
- de conserver une colonie stable qui limite naturellement l'arrivée d'autres chats ;
- de maintenir la régulation des rongeurs ;
- de prévenir certaines maladies liées à la reproduction.

Cette méthode est soutenue par les experts internationaux, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé.

### Infos pratiques - Qui fait quoi ?

- Trappage des chats errants et relâcher : association Larmes de Chats
- Stérilisation & identification : clinique vétérinaire de Montendre
- Coordination : Mairie de Montendre (police municipale)
- Participation financière : Fondation 30 Millions d'Amis (50 %)
- Zones concernées : toute la Commune de Montendre.

Les interventions se déroulent par



*Un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans : or, le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité*

secteurs, en fonction des signalements et des besoins.

### Comment signaler un chat errant ?

Contactez la Mairie de Montendre : 05 46 49 20 84

**Important :** les chats capturés sont exclusivement des animaux non identifiés et sans propriétaire.

**Les propriétaires de chats domestiques sont invités à faire identifier leur animal.** En effet, qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat, tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

## Un préau solaire pour une commune plus durable

### Une installation solaire intégrée au cœur de l'école

Le parc de l'école maternelle accueille désormais un préau de 570 m<sup>2</sup> équipé de panneaux photovoltaïques. Avec une puissance de 99 kVA, cette installation produira 130 968 kWh par an.

### Une énergie locale bien répartie

La production couvrira :

- 16 % des besoins de l'école maternelle,
- 38 % de plusieurs bâtiments communaux parmi les plus gourmands (cinéma, gymnase, crèche, école primaire, ateliers, bibliothèque, etc.),
- 46 % seront revendus à EDF.

### Une contribution à la transition durable

Dès la première année, le gain attendu est d'environ 8 000 € et l'économie en CO<sub>2</sub> atteint 23 867 kg/an, renforçant l'engagement de la commune en faveur d'une énergie plus propre et maîtrisée.



*Le préau solaire de l'école Simone Veil*

# Communes associées



Du jasmin grimpant pour végétaliser le mur des ateliers



Végétalisation de la façade de la mairie et nouvelles peintures au sol



Au cimetière, plantation de cactus résistants aux fortes chaleurs

## A Chardes, un cadre de vie toujours plus agréable

### Amélioration du cadre bâti

Les façades de la mairie et des ateliers ont été récemment végétalisées grâce à la pose de treilles. Les plants de jasmin, encore jeunes, viendront progressivement agrémenter les bâtiments grâce à leur feuillage persistant et leur longue floraison odorante.

### Equipements publics modernisés

La cantine a été repeinte et équipée d'une pompe à chaleur, également installée à la mairie et dans les salles associatives. La salle de classe suivra prochainement. Dans la cour de récréation, la mise en place d'un nouveau jeu de type tour cube est prévue dans les prochains mois.

### Sécurité incendie

Une nouvelle bâche sera aménagée rue de la Libération dans le cadre de la DECI. Une convention sera également établie avec un riverain du lotissement situé derrière la mairie afin d'assurer la sécurité de ce secteur.

### Entretien des espaces et patrimoine

Au cimetière, des cactus issus de boutures ont été plantés pour une

végétalisation adaptée aux fortes chaleurs. La fontaine de l'Essert et le lavoir des Barbiers bénéficient d'un entretien régulier.

Une exposition consacrée à l'histoire de la fontaine est d'ores et déjà programmée pour 2026.

### Reconnaissance collective

Les illuminations donnent chaque année un éclat particulier aux fêtes. Les actions menées par les agents Emmanuelle Ferreira, Thierry Labrousse (soutenus depuis quelques mois par Maéva Gatinneau), en collaboration avec les élus, et plus largement l'implication conjointe des équipes des trois communes associées, ont permis l'obtention de trois labels : Ville fleurie, Ville étoilée (2<sup>e</sup> étoile) et Station verte.

### Vœux pour la nouvelle année

La commune adresse à chacune et chacun ses voeux les plus chaleureux : que 2026 soit placée sous le signe du bien-vivre ensemble, de l'échange et de la solidarité, pour que Chardes demeure une commune accueillante et dynamique.

## Vallet : tour d'horizon des actions et temps forts de l'année

### Culture et convivialité

Cette année, les Journées du Patrimoine se sont déroulées sur une seule journée... mais quelle journée ! La manifestation a su passer entre les gouttes et offrir, une fois encore, un beau moment de partage autour des arts et de la musique. Créateurs, démonstrations et concerts ont rythmé cette édition très appréciée du public. Plus tard dans l'automne, le comité des fêtes a réuni habitants et amis pour une soirée beaujolais animée par le groupe Aparté 17. Une soirée chaleureuse, placée sous le signe de la bonne humeur.

### Sécurité : deux nouvelles défenses incendie opérationnelles

Deux dispositifs de défense incendie ont été finalisés cette année : l'un au lieu-dit Pouvret, l'autre à Marsac. Les bâches ont été installées et les sites clôturés, renforçant ainsi la sécurité de l'ensemble des secteurs.

### Environnement : parboretum poursuit son développement

Planté l'hiver dernier et remarqué en juillet par le jury de « Villes et Villages Fleuris », l'arboretum continue de bien évoluer malgré la sécheresse estivale. Un sentier sera prochainement aménagé afin d'offrir une promenade agréable au cœur des jeunes essences. Autour de la salle des fêtes, le parking a également

bénéficié de nouvelles plantations et de l'installation d'une barrière de type ranch, améliorant à la fois l'esthétique et l'accueil du site.

### Signalétique : plus clair pour tous

La signalétique du bourg a été actualisée afin d'offrir une meilleure information aux habitants comme aux visiteurs. De nouveaux panneaux, dédiés à la mairie, à l'étang ou encore à l'aire de jeux, permettent désormais une présentation plus lisible et harmonisée de ces espaces.

### Urbanisme : le futur lotissement avance

Les études pour la création du lotissement « Le Hameau du Pontignac » progressent. Ce projet comprendra 14 parcelles d'environ 500 m<sup>2</sup> chacune. Leur commercialisation est prévue en 2026, offrant de nouvelles possibilités d'installation sur la commune.

### Numérique

La nouvelle antenne 4G est enfin en service, améliorant nettement la qualité des communications pour l'ensemble des Valletaïs.

### Cérémonie des Vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu vendredi 16 janvier à 19h, salle des fêtes Paul Lalande de Vallet.



Nouvelle signalétique posée à la mairie annexe



Une belle journée du patrimoine, entre arts et liberté !

## Montendre Avenir

Si 2024 fut une année festive avec les Jeux Olympiques, 2025 restera une année agitée sur le plan national.

Heureusement pour notre cité, au cours de cette année, nous avons vu aboutir plusieurs projets comme le démarrage des travaux de la gendarmerie, la rénovation de bâtiments place de la Paix, la mise en place des composteurs collectifs et surtout la remise en état de l'église ainsi que la réfection du parvis.

Fidèles à nos convictions, nous avons pu continuer d'intervenir au Conseil municipal et proposer des actions « en questions diverses » :

- L'affichage de la date du Conseil municipal sur le panneau lumineux au feu tricolore et sur l'application Panneau Pocket. Nous rappelons que cette séance est publique, tout habitant de Montendre-Chardes-Vallet peut y assister.
- la peinture en rouge de certains passages pour piétons a été refaite. Nous avons proposé d'y ajouter un petit bonhomme à chaque extrémité face à l'école primaire pour signaler encore mieux le danger.
- à la demande de plusieurs d'entre vous, nous avons sollicité la rédaction d'un règlement de fonctionnement des cimetières, le positionnement de cendriers dans le centre-ville de Montendre à des endroits stratégiques (Grande rue, autour des Halles..), la remise en place de la grille du château...

Que cette fin d'année soit l'occasion de fête pour vous tous en famille, entre amis...

Comme d'habitude, nous serons présentes le 11 janvier prochain dans la salle municipale Claude Augier, pour aider à servir le repas « des Aînés ».

2026 sera une année électorale. N'oubliez pas votre pièce d'identité pour voter en mars 2026. Ce jour-là, nous verrons si dans le Centre culturel le parquet des bureaux de vote 1 et 2 a été sécurisé, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Bonnes fêtes à tous.

Mmes Gruel Marie, Lathièvre-Joly Roseline et M. Leray Pascal

## Gilles Jolivet

Nous vous informons qu'une liste électorale est en constitution pour les prochaines élections municipales du 15 mars 2026. Elle sera portée par des femmes et des hommes engagés, rassemblés autour de valeurs fortes : attractivité de notre commune, propriété, sécurité, solidarité et santé, et bien d'autres encore. Nous souhaitons ouvrir le dialogue avec les habitants de Montendre, Chardes et Vallet. Une réunion publique se tiendra le 30 janvier à 18h30, à la salle des fêtes de Montendre. Retrouvez-nous sur Facebook : Agir à Montendre Ensemble. mail : agirmontendre.ensemble@gmail.com.

## Vivre Montendre Ensemble

La commune poursuit avec constance les engagements qu'elle a pris en faveur du bien-être de tous ses habitants. Lors du conseil municipal du 29 septembre dernier, la mise en place du permis de louer a été adoptée. Désormais, tout propriétaire souhaitant proposer un logement à la location dans le périmètre du centre-ville devra solliciter une autorisation préalable. Cette démarche a pour objectif de garantir aux locataires des conditions de vie décentes, sûres et conformes aux normes, tout en valorisant le patrimoine immobilier des propriétaires qui entretiennent avec soin leurs biens.

Parallèlement, la municipalité s'est pleinement investie dans Octobre Rose, en rejoignant la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Les animations, ateliers et décorations installées dans la commune ont permis de rappeler à chacun l'importance de la prévention, du soutien mutuel et de l'information. Ces moments partagés ont renforcé l'esprit de solidarité qui fait la force de notre territoire.

Les prochaines semaines seront également placées sous le signe de la convivialité. Le samedi 13 décembre, la magie des fêtes s'invite au cœur du village avec l'organisation du traditionnel Noël pour tous. Ce rendez-vous attendu réunit enfants, familles et habitants autour d'animations, de spectacles et de moments chaleureux à la salle municipale Claude Augier, avant de se poursuivre dans le centre-ville. Nous aurons aussi le plaisir de retrouver nos aînés lors du repas dédié aux plus de 65 ans, une rencontre toujours appréciée pour les échanges et les liens qu'elle permet de tisser ou de renforcer.

À travers ces actions, la commune réaffirme son attachement à la solidarité, au vivre-ensemble et à la qualité de vie. Ces valeurs guident chacun de nos projets et constituent le socle de notre engagement quotidien.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des associations et à tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, consacrent temps et énergie au service des autres. Leur implication, leur dynamisme et leur générosité contribuent largement à la réussite des événements organisés et participent pleinement à la vitalité de notre commune. Grâce à eux, et à la mobilisation de chacun, nous construisons un territoire accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

# Vie associative & agenda

## 4e Festival International des Échecs les 21 & 22 février 2026 Un rendez-vous d'envergure à Montendre

Les 21 et 22 février, Montendre accueillera un événement d'envergure : le 4e Festival International Blitz & Rapide de Montendre. Deux jours de compétition, de passion et de rencontres autour du jeu d'échecs, avec plus de 500 joueurs attendus venus de toute la France et de plusieurs pays européens.

### Un invité exceptionnel : le Champion de France Marc'Andria Maurizzi

Cette année, le festival prend une dimension exceptionnelle avec la présence du Champion de France Marc'Andria Maurizzi. Véritable phénomène des 64 cases, il offrira au public une partie simultanée spectaculaire, où il affrontera plusieurs adversaires à la fois.

### Un événement ancré dans la vie locale

Au-delà de la performance sportive, cet événement se veut aussi une fête locale. Le club Montendre Échecs met un point d'honneur à faire travailler les artisans et commerçants du territoire : des stands de producteurs locaux seront installés sur place, et tous les produits consommés durant le week-end proviendront exclusivement de la région. Une belle façon d'allier sport, convivialité et valorisation du savoir-faire montendrais.

### Des tournois disputés et attractifs

Avec 6 000 € de prix à remporter, dont 1 500 € pour le premier, les tournois de Blitz et de Rapide s'annoncent disputés dans une ambiance à la fois studieuse et chaleureuse.

### Remerciements aux partenaires

Le club tient à remercier chaleureusement la Ville de Montendre et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge pour leur soutien fidèle, ainsi que l'ensemble des partenaires et bénévoles sans qui rien ne serait possible.

**Infos et programme à suivre sur Facebook : Montendre Échecs.**



## Ateliers seniors : une nouvelle dynamique !

### Une activité qui reprend vie

Depuis l'automne, les ateliers destinés aux seniors ont retrouvé un second souffle.

Après l'arrêt des ateliers **Équilibres** jusque-là animés par Rémi Marquiseau, Wendy, coach de boxe thaï des Arts martiaux montendrais, a repris le créneau afin d'y proposer un travail adapté, doux et accessible à tous.

### Bouger pour maintenir son autonomie

Chaque lundi matin, de 10h à 11h30, les participants se retrouvent à la salle d'expression corporelle pour une séance mêlant mobilité, souplesse et équilibre. L'objectif : préserver l'autonomie de

chacun, à son rythme, dans une ambiance chaleureuse.

Les exercices, très variés, s'enchaînent dans la bonne



Pour participer, contactez Wendy au 06 58 90 33 69

humeur, et la séance se termine par un moment convivial autour d'un thé. Plus de 20 personnes participent désormais régulièrement à ce rendez-vous, dont une fidèle de 91 ans.

## Repas annuel des aînés - Dimanche 11 janvier 2026



Le CCAS de Montendre-Chardes-Vallet a le plaisir d'inviter les habitants de plus de 65 ans à partager le traditionnel repas annuel des aînés, offert par la municipalité. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 11 janvier 2026 à midi, à la salle municipale Claude Augier, pour un moment chaleureux placé sous le signe de la convivialité. Inscription obligatoire au plus tard le mercredi 8 janvier 2026 (dernier délai) en mairie ou en nous appelant au 05 46 49 20 84. Nous vous attendons nombreux pour débuter l'année ensemble dans la bonne humeur.

## FREE MUSIC - 19 ET 20 JUIN 2026



Premiers artistes dévoilés cette année : **Claudio Capéo** (vendredi 19) : avec son accordéon, sa voix puissante, son charisme brut et ses refrains qui font chanter tout le monde, le chanteur apportera une dose d'émotion et de bonne humeur instantanée.

**Biga\*Ranx** : il revient plus inspiré que jamais le 20 juin. Figure majeure du reggae français, Biga\*Ranx mélange avec talent reggae, électro et dancehall pour un style unique. Sa voix singulière et ses mélodies envoûtantes créent une ambiance solaire et festive.

## Restos du Cœur

Le centre de distribution et le camion itinérant des **Restos du Cœur** de Montendre ont besoin de bénévoles.

En donnant un peu de temps aux Restos, vous ferez beaucoup pour les plus démunis.

Vous êtes partant.e ?

Contact :

[dominique.pourtier@restosducoeur.org](mailto:dominique.pourtier@restosducoeur.org)

• • • • •

## Triathlon des Pins 2026

Dimanche 26 avril, retour de l'épreuve historique au lac baron-Desqueyroux !